



Profil des exportateurs canadiens

1993 à 2004



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section du marketing et des services à la clientèle, Division du commerce international, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-9647; télécopieur (613) 951-0117 ou 1 800 664-0055).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 65-506-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136.



Statistique Canada
Division du commerce international

Profil des exportateurs canadiens

1993 à 2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2006

N° 65-506-XIF au catalogue
ISSN : 0-662-72787-8

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 65-506-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Statistique Canada tient à souligner l'apport d'Équipe Canada inc. et les contributions du Groupe de recherche et de développement des politiques. Sans cette collaboration, il n'aurait pas été possible d'établir la présente source de données sur la communauté exportatrice canadienne.

Les renseignements sur les exportateurs présentés et analysés dans cette publication sont tirés du Registre des exportateurs de la Division du commerce international, qui a pour directeur David Dodds. Les statistiques de 2004 ont été préparées sous la direction du gestionnaire de projet Philip Armstrong. Les personnes suivantes ont contribué au couplage des données ainsi qu'aux méthodes :

Micheline Auchterlonie
Kent Bursey
Céline Cousineau
Sylvie Grégoire-Trudel
Chris Maloney
David Mann
Jeannine Morabito

Analyse et rédaction :

Philip Armstrong

Nous aimerions remercier Vie Weatherby ainsi que la Division de la diffusion et la Division des communications de leur aide à la production et à la diffusion de cette publication.

Prière d'adresser les demandes de renseignements sur la publication, les données sur le commerce d'exportation ou l'accessibilité des données supplémentaires et les services d'analyse à la Section du marketing et des services à la clientèle de la Division du commerce international, au 1-800-294-5583, par télécopieur au 613-951-0117 ou par courrier électronique à commerce@statcan.ca.

Table des matières

Faits saillants	6
Introduction	7
Section 1 Concepts et définitions des données	8
Unités statistiques de mesure	8
Couverture du Registre des exportateurs	9
Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs	10
Section 2 Analyse	13
Aperçu analytique	13
Analyse de l'industrie	13
Destination des exportations	14
Taille de l'exportateur	15
Analyse provinciale	15
Exportateurs et emploi	16
Nouveaux exportateurs	16
Profils d'exportation	17
Entreprises	18
Section 3 Méthodes et qualité des données	19
Processus de couplage des données	19
Estimation de la portion non couplée	20
Résultats	22
Sources possibles d'erreurs	22
Taux de couplage	23
Section 4 Tableaux statistiques	24
Annexes Notes aux utilisateurs	30
Glossaire	32

Faits saillants

En 2004 :

- le nombre d'établissements exportateurs a diminué pour la deuxième année d'affilée;
- 44 469 établissements ont déclaré des exportations nationales, comparativement à 45 487 établissements en 2003 et à 45 530 établissements en 2002;
- la valeur des exportations de ces établissements a atteint 378 milliards de dollars, en hausse de près de 9 % par rapport à 2003, et plus du double de la valeur de 1993;
- 38 250 établissements ont exporté des marchandises à destination des États-Unis, le nombre le moins élevé depuis 1999;
- la valeur des exportations vers les États-Unis a dépassé 320 milliards de dollars, leur plus haut niveau depuis 2000;
- 4 % des établissements exportateurs ont réalisé 82 % de la valeur totale des exportations;
- 72 % des établissements exportateurs ont déclaré des exportations d'une valeur de moins de 1 million de dollars, et ces établissements n'ont réalisé que 1,8 % de la valeur totale des exportations;
- seulement 2 % des établissements exportateurs comptaient plus de 200 employés et déclaraient des exportations dont la valeur excédait 25 millions de dollars, mais ces établissements ont réalisé 45 % de la valeur des exportations;
- les nouveaux exportateurs n'ont représenté que 5 % de l'ensemble des exportateurs, soit la plus faible proportion déclarée au cours d'une année couverte par le Registre des exportateurs;

De 1993 à 2004 :

- plus de 25 % de tous les établissements qui ont exporté en 2004 ont aussi exporté chaque année entre 1993 et 2004;
- la valeur des exportations de ces établissements a atteint 246 milliards de dollars en 2004, en hausse par rapport à 130 milliards de dollars en 1993;
- la moitié de tous les exportateurs appartenait au secteur manufacturier, et ils ont représenté au moins les deux tiers de la valeur des exportations;
- chaque année, au moins 80 % des exportations de marchandises du Canada sont allées aux États-Unis;
- chaque année, près de 90 % des établissements exportateurs se retrouvaient au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Introduction

La présente publication contient des statistiques sur les établissements exportateurs, tirées du Registre des exportateurs pour les années 1993 à 2004. Il s'agit d'une mise à jour du Registre des exportateurs initial, publié pour les années 1993 à 1997¹, et des versions suivantes qui ont présenté les données pour 1993 à 2003². Comme auparavant, la présente publication fournit des renseignements sur le nombre d'exportateurs ainsi que sur la valeur des exportations nationales, et ce, selon la classe d'activité, la taille de l'exportateur et sa province de résidence de même que la destination des exportations. De plus, la publication présente maintenant des statistiques sur l'emploi dans les établissements exportateurs pour l'année 2004.

Comme dans les diffusions précédentes, l'établissement est ici l'unité de mesure statistique utilisée. Par conséquent, dans l'ensemble de la publication, le terme « exportateur » se rapporte aux établissements statistiques exportateurs. Pour être inclus dans le Registre des exportateurs, un établissement doit avoir exporté des marchandises évaluées à 30 000 \$ ou plus dans au moins une des années de 1993 à 2004. Un établissement qui n'exporte pas pendant une année donnée n'est pas inclus au Registre pour l'année en question. De même, un établissement dont la valeur des exportations pour **chaque** année de 1993 à 2004 est inférieure à 30 000 \$ ne sera pas inclus dans le Registre, même si cet établissement peut avoir exporté.

Le présent rapport est divisé en quatre sections, qui comprennent chacune des sous-sections :

La section 1, intitulée « Concepts et définitions des données », donne une vue d'ensemble des principes de base du Registre des exportateurs.

La section 2, intitulée « Analyse », présente un aperçu ainsi que des analyses détaillées des exportateurs.

La section 3, intitulée « Méthodes et qualité des données », décrit les méthodes utilisées pour obtenir les estimations ainsi que leurs limites.

La section 4, intitulée « Tableaux statistiques », contient des données tabulaires pour les années 1993 à 2004.

-
1. Statistique Canada, n° 65-506-XIF au catalogue, septembre 2000.
 2. Ibid., décembre 2005.

Section 1 Concepts et définitions des données

Unités statistiques de mesure

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire central d'information sur les entreprises qui ont des activités au Canada. Il sert de cadre principal pour la plupart des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada, y compris le Registre des exportateurs. Le Registre des entreprises fournit des données cohérentes et normalisées sur les activités aux niveaux de l'établissement et de l'entreprise, pour chaque année examinée.

Le modèle normalisé de classification des entreprises mis au point par Statistique Canada se compose d'une hiérarchie à quatre niveaux pour les entités statistiques, soit :

- l'entreprise – l'échelon supérieur de la hiérarchie, qui est associé à un ensemble complet d'états financiers (consolidés);
- la compagnie – le niveau auquel on peut mesurer le bénéfice d'exploitation;
- l'établissement – le niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (principaux intrants, recettes, salaires, etc.); et
- l'emplacement – le dernier échelon de la hiérarchie, qui est défini uniquement en fonction du nombre d'employés.

Comme dans le cas des premières diffusions du présent rapport, l'unité statistique utilisée dans le Registre des exportateurs est l'établissement statistique, qui représente une unité de production, par exemple une usine, une installation de production ou un siège social. Une entreprise statistique correspond à la somme des établissements statistiques qu'elle contrôle.

La classe d'activité de l'établissement exportateur peut parfois être différente de celle de l'entreprise.

Même si, dans la présente publication, les exportations sont attribuées à la classe d'activité de l'établissement exportateur, des données sur les 50 plus grandes entreprises exportatrices y figurent également.

La présente diffusion est conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui vise à faciliter l'analyse des trois économies.

Le Registre des exportateurs renferme des séries chronologiques de statistiques sur les entreprises et les établissements exportateurs. Le recours au Registre des entreprises dans le but de coupler les entités statistiques au fil des ans représente une tâche complexe étant donné la fréquence des réorganisations internes, des fusions ou des acquisitions qui peuvent souvent avoir une incidence seulement sur la structure de l'entreprise et ne pas modifier la structure de l'établissement. Un nouveau numéro d'identification d'entreprise n'est pas toujours créé lors de la modification de la structure d'une entreprise. Par conséquent, la structure la plus récente est répartie dans le temps, de 1993 à 2004, aux fins du Registre des exportateurs.

À titre d'exemple, examinons deux entreprises hypothétiques : ABC et YYZ. L'entreprise YYZ a commencé à exporter en 1993 et l'entreprise ABC en a fait l'acquisition en 1998. Lors de l'acquisition, l'entreprise ABC a transféré son numéro d'identification d'entreprise à l'entreprise YYZ. Les responsables du Registre des exportateurs examinent l'année de données la plus récente figurant dans le Registre des entreprises et reportent ces données au Registre des exportateurs, pour toutes les années à l'étude.

En 2004, l'entreprise YYZ ne figure plus dans le Registre des entreprises; ce dernier ne comprend que l'entreprise ABC. Supposons que l'entreprise ABC a aussi commencé à exporter en 1993.

Pour l'ensemble de la série chronologique, l'entreprise ABC remplacera l'entreprise YYZ. Techniquement, ces deux entreprises ont existé en même temps pendant une certaine période (1993 à 1997); toutefois, du fait que les données du Registre des exportateurs ont été rafraîchies en 2004, une seule entreprise (ABC) est maintenant inscrite pour les années 1993 à 2004.

Il convient de prendre note qu'une telle situation ne se produit qu'au niveau de l'entreprise. Habituellement, le numéro d'identification de l'établissement ne change pas lors d'une fusion ou d'une acquisition. C'est là l'une des raisons qui ont motivé le choix de l'établissement comme unité pour mesurer les exportateurs.

Une autre raison du choix de l'établissement comme principale unité statistique de mesure est qu'il permet les estimations au niveau provincial ou territorial. Il arrive souvent qu'une entreprise exploite plusieurs établissements. Ces établissements peuvent se trouver dans plus d'une province ou d'un territoire. Puisque chaque établissement est exploité uniquement dans une province ou un territoire, il est plus logique d'utiliser l'établissement pour fonder les estimations provinciales ou territoriales.

Couverture du Registre des exportateurs

Les transactions commerciales de marchandises pour une année donnée comprennent les exportations de marchandises fabriquées au pays ainsi que les réexportations³. Le Registre des exportateurs comprend uniquement la valeur des exportations de marchandises fabriquées au pays et englobe plus de 95 % de ces exportations nationales. Les autres marchandises non visées se répartissent comme suit :

- *Très petits exportateurs* : Les établissements dont la valeur des exportations est inférieure à 30 000 \$ par année, pour toutes les années de 1993 à 2004, sont exclus du Registre des exportateurs. Il peut être difficile de nommer, repérer et classer les très petits exportateurs au moyen de la base de sondage des entreprises du fait qu'ils ne sont pas des exportateurs réguliers ou encore en raison de la faible qualité des documents de base. Bon nombre de ces exportateurs sont des entreprises non constituées en société, des personnes ou des institutions dont les profils d'exportation sont irréguliers et difficiles à surveiller. Par conséquent, les exportateurs dont la valeur annuelle des exportations a été inférieure à 30 000 \$ toutes les années de 1993 à 2004 ne sont pas inclus dans le Registre des exportateurs.
- *Transactions commerciales spéciales* : Les exportations de marchandises comprennent les produits qui traversent la frontière. Les exportateurs englobent les grandes multinationales de même que les personnes qui envoient des effets personnels dans un autre pays. La raison d'être du Registre des exportateurs est de déterminer quels établissements canadiens mènent des activités d'exportation. Il est donc important de retirer toute donnée qui n'est pas liée d'une façon ou d'une autre aux activités des entreprises. Un moyen de le faire est d'éliminer tous les produits qui, selon toute probabilité, sont exportés par des personnes à des fins d'utilisation personnelles et non commerciales. Ces produits sont essentiellement décrits dans le chapitre 99 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appliqué par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.
- *Transactions confidentielles* : Les transactions visées au chapitre 99 ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

3. Les réexportations correspondent aux marchandises importées au Canada et exportées vers un autre pays sans être transformées, y compris les marchandises étrangères qui sont dédouanées en vue de leur exportation. Cette définition ne s'applique pas aux marchandises provenant des États-Unis, qui retournent aux États-Unis en passant par le Canada sans être transformées. Ces dernières sont codées SH 9904.00.

Aux fins de comparaison, le tableau 4.4 comprend les valeurs totales du Registre des exportateurs ainsi que les valeurs totales des exportations nationales publiées par la DCI. Le tableau 1.1 fait état des marchandises qui ne sont pas couvertes par le Registre des exportateurs.

Tableau 1.1
Marchandises exclues du Registre des exportateurs

Code SH	Description
9901.00.00	Exportations non classifiables
9902.00.00	Produits d'épicerie
9903.00.00	Exportations-Boutiques hors taxe
9904.00.00	Marchandises d'origine américaine retournant aux États-Unis sans avoir été transformées

Source : Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

Commerce non déclaré

Les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis dont la valeur est inférieure à 2 000 \$ n'ont pas à être déclarées à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Par conséquent, ces renseignements ne figurent pas dans les statistiques sur les exportations de Statistique Canada, et ne sont donc pas compris dans le Registre des exportateurs.

Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs diffuse déjà des données sur le nombre d'exportateurs et sur la valeur des exportations de marchandises, selon le groupe d'activités, la taille de l'exportateur, sa province de résidence et la destination des exportations. Dans la présente diffusion du Registre, les exportateurs sont également groupés selon leur effectif (pour 2004 seulement). Les tableaux de la section 4 tiennent compte de chacune de ces dimensions séparément. Des tableaux multidimensionnels comportant des données agrégées sont également disponibles. Malgré l'agrégation, ce ne sont pas toutes les données ainsi présentées qui peuvent être diffusées, et ce, pour des raisons de confidentialité. Un contexte descriptif de ces dimensions suit ci-après.

Classification des industries

Le Registre des exportateurs classe les exportateurs en conformité avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les diffusions précédentes du Registre des exportateurs les classaient selon la Classification type des industries pour les établissements (CTI-E), qui est fondée sur les produits et se rapporte au producteur, et non à l'exportateur. Le SCIAN est un système complet qui englobe toutes les activités économiques.

En guise d'illustration, supposons, par exemple, une entreprise ABC qui comprend deux établissements distincts (situés dans des provinces différentes). Un des établissements (une usine) ne produit que des biens, tandis que l'autre se limite à leur distribution. Chaque établissement a son propre code du SCIAN. Si l'établissement de distribution assure toujours l'exportation au nom de l'entreprise ABC, c'est lui qui figurera dans le Registre des exportateurs et les exportations seront attribuées au code du SCIAN correspondant au commerce de gros. Cet état des choses explique pourquoi le commerce de gros représente une part tellement importante des exportations (12 % de la valeur totale des exportations et 22 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2004).

La situation est semblable en ce qui concerne les services aux entreprises. Une des raisons pour lesquelles ils ont représenté 2,5 % de la valeur totale des exportations et presque 7,5 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2004 vient de ce que des sièges sociaux sont indiqués comme étant des exportateurs attirés. Si un siège social déclare des exportations nationales, c'est le code du SCIAN pour ce siège social (un code d'entreprise de services) qui est alors attribué.

Le Registre des exportateurs porte sur le commerce de marchandises fabriquées au pays et non sur le commerce de services. Toutefois, si un établissement de services (p. ex., un expert-conseil) a exporté des marchandises (p. ex., du mobilier de bureau), il figurera dans le Registre des exportateurs (tout comme la valeur des marchandises exportées) et, pourtant, le code du SCIAN alors attribué sera un code de services aux entreprises.

Taille de l'exportateur

La taille de l'exportateur est une variable clé pour l'analyse de la communauté des exportateurs, étant donné la proportion élevée d'exportations attribuable à une faible proportion d'exportateurs. On attribue une catégorie de taille à chaque établissement exportateur en fonction de la valeur de ses exportations nationales totales (et de l'effectif en 2004 uniquement). Du fait que la variable « taille de l'exportateur » correspond uniquement à la valeur des exportations de l'établissement, il est possible qu'un grand producteur sur le plan de l'effectif qu'il représente soit classé comme un petit exportateur pour ce qui est de la valeur de ses exportations.

Effectif

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur de leurs exportations sont également groupés selon le nombre d'employés pour 2004 uniquement.

Province de résidence

L'expression « province de résidence » correspond à la province ou au territoire où l'établissement exportateur est établi. La « province d'origine » correspond à la province ou au territoire où les marchandises sont produites, extraites, transformées ou fabriquées.

La Division du commerce international de Statistique Canada fait état des statistiques sur le commerce de marchandises selon la province d'origine. Les données du Registre des exportateurs sont par ailleurs déclarées selon la province de résidence de l'exportateur. En déterminant l'identité de l'exportateur, il nous est possible de classer les marchandises selon la résidence de l'exportateur, plutôt que selon l'origine du fabricant ou du producteur. Cette distinction est importante puisque la fabrication de la marchandise est souvent une activité différente de l'exportation. Supposons, par exemple, le cas d'un produit fabriqué en Ontario et exporté depuis la Nouvelle-Écosse. L'Ontario serait la province d'origine consignée sur le document de douane, même si l'exportateur est en fait établi en Nouvelle-Écosse.

Les données sur la province de résidence de l'exportateur sont obtenues à partir des documents de l'ASFC. Souvent, le même établissement exécutera les activités de production et celles d'exportation. Cependant, lorsque ces deux activités sont distinctes et exécutées à des emplacements situés dans des provinces ou territoires différents, la province d'origine et la province de résidence ne coïncident pas.

Le tableau 1.2 montre que le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique (y compris les territoires) affichent des pourcentages plus élevés de la valeur totale des exportations selon la province de résidence que selon la province d'origine. La raison en est que l'activité d'exportation de marchandises dans ces provinces a été légèrement plus grande que celle de production de marchandises. Cela peut être attribuable aux industries du commerce de gros et aux activités des sièges sociaux. Le contraire est vrai dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan : elles ont affiché des valeurs de production légèrement supérieures à leurs valeurs d'exportation. On n'a observé aucune différence importante entre les deux mesures pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

Tableau 1.2
Comparaison de la valeur totale des exportations, selon la province de résidence et la province d'origine, 2004

Province	Résidence	Origine
	% de la valeur totale	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,9	1,2
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,2
Nouvelle-Écosse	1,3	1,4
Nouveau-Brunswick	2,4	2,5
Québec	17,6	16,8
Ontario	46,4	46,5
Manitoba	2,5	2,5
Saskatchewan	1,6	3,2
Alberta	18,3	17,4
Colombie-Britannique	9,0	8,6
Total	100,0	100,0

Nota : Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées avec celles de la Colombie-Britannique pour 2004.

Sources : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs et Le commerce international de marchandises du Canada, décembre 2004 (n°. 65-001-XPB au catalogue, tableau 7)

Destination

Les pays ou États (des États-Unis) de destination figurant dans les documents de douane ont servi à répartir les exportations d'un établissement. Des destinations précises ont été groupées en cinq régions américaines et cinq groupes de pays⁴. Elles ont été ensuite regroupées davantage comme suit : É.-U.; autres pays que les É.-U.; É.-U. seulement; autres pays que les É.-U. seulement; à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.; total de tous les pays.

Il convient de prendre note qu'un établissement peut exporter vers différentes destinations et, donc, être compté plus d'une fois. Pour cette raison, dans les tableaux 4.3 et 4.4, les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des chiffres de population qui y figurent. Par exemple, pour calculer le nombre total d'exportateurs, on ne peut additionner le nombre d'exportateurs qui exportent aux États-Unis et le nombre d'exportateurs qui exportent dans d'autres pays que les É.-U. Néanmoins, le nombre total d'exportateurs peut être calculé en additionnant le nombre d'exportateurs de trois catégories : É.-U. seulement, autres pays que les É.-U. seulement, à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.

4. Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

Section 2 Analyse

Aperçu analytique

Le nombre d'établissements canadiens qui exportent des marchandises a diminué pour une deuxième année d'affilée. Il s'agit de la première baisse de la sorte au cours de la période couverte par le Registre des exportateurs. Au total, 44 969 établissements ont exporté des marchandises en 2004, comparativement à 45 487 établissements en 2003 et à 45 530 établissements en 2002. Les deux reculs consécutifs ont renversé une longue série d'augmentations qui remonte à 1993. Malgré la diminution du nombre d'établissements, la valeur des exportations a progressé de près de 9 % entre 2003 et 2004 pour se fixer à 378,5 milliards de dollars en 2004. Il s'agit de la plus grande valeur des exportations observée dans le Registre et d'un renversement d'une tendance baissière de la valeur annuelle des exportations qui date de 2001.

La structure de la collectivité des exportateurs est demeurée inchangée, les établissements exportant pour plus de 25 millions de dollars de marchandises par année étant demeurés responsables de la majorité des exportations de marchandises. En 2004, 3,9 % des établissements exportateurs ont été responsables de 82 % de la valeur totale des marchandises exportées.

À l'autre extrémité de l'échelle, les établissements dont les exportations sont inférieures à 1 million de dollars par année ont représenté 72 % de tous les établissements exportateurs, mais ils ont réalisé moins de 2 % de la valeur totale des marchandises exportées en 2004.

Analyse de l'industrie (tableaux 4.1, 4.2)

Entre 2003 et 2004, le nombre d'exportateurs a diminué, tant dans le secteur manufacturier que dans le secteur non manufacturier. Toutefois, près de 60 % de la baisse du nombre des exportateurs s'est produite à l'extérieur du secteur manufacturier, 5 groupes d'industries sur 10 déclarant un moins grand nombre d'exportateurs en 2004. En particulier, l'industrie du commerce de gros a représenté près de 50 % de la baisse du nombre d'exportateurs à l'extérieur du secteur manufacturier. Dans le secteur manufacturier, 9 groupes d'industries sur 21 ont déclaré un nombre légèrement plus élevé d'exportateurs, tandis que les 12 groupes restants ont affiché une diminution du nombre d'exportateurs. L'industrie de l'habillement a enregistré la baisse la plus importante en chiffres absolus et la deuxième plus grande baisse en pourcentage du nombre d'exportateurs.

Cinq groupes d'industries ont déclaré des replis annuels consécutifs du nombre d'exportateurs entre 2002 et 2004. Au sein du secteur de la fabrication, les industries de l'habillement, du cuir et de produits analogues et de produits du bois ont toutes déclaré des reculs progressifs du nombre d'exportateurs dans chaque industrie entre 2002 et 2004. Les industries de fabrication de vêtements et du cuir et de produits analogues ont également enregistré une baisse progressive de la valeur de leurs exportations au cours de la même période. Inversement, le secteur de la fabrication de produits du bois a affiché une hausse de 14 % de la valeur de ses exportations au cours de la même période. À l'extérieur du secteur de la fabrication, le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et celui du commerce de détail ont déclaré des baisses d'une année à l'autre du nombre d'exportateurs depuis 2002. La valeur des exportations de ces industries a régressé de 18 % et de 29 %, respectivement.

Le secteur manufacturier regroupait presque la moitié de tous les exportateurs en 2004. À l'intérieur de ce secteur, les industries de fabrication de machines et de produits métalliques ouverts comptaient la proportion la plus forte d'exportateurs, chacune regroupant 13 % des exportateurs du secteur manufacturier et 6 % de tous les exportateurs. À l'extérieur du secteur manufacturier, le commerce de gros comptait la proportion la plus importante d'exportateurs, soit 22 % de tous les exportateurs en 2004.

Les exportateurs du secteur de la fabrication ont été responsables des deux tiers du total des marchandises exportées par le Canada en 2004. À l'intérieur du secteur manufacturier, le secteur du matériel de transport comptait la proportion la plus importante de la valeur totale des exportations, soit 23 % de toutes les exportations de marchandises en 2004, en baisse par rapport à 29 % en 1999. Les exportations des industries des produits du bois et de la fabrication du papier ont toutes deux représenté 4 % du total des exportations en 2004.

À l'extérieur du secteur manufacturier, le secteur du commerce de gros a représenté 12 % des exportations de marchandises en 2004. Il est suivi du secteur des intermédiaires financiers et des assurances et du secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, représentant 6,4 % et 5,9 % du total des exportations, respectivement.

Bien que le nombre d'exportateurs ait reculé chaque année entre 2002 et 2004, la valeur des exportations a rebondi considérablement en 2004. Le secteur manufacturier a représenté 65 % de l'augmentation de la valeur des exportations entre 2003 et 2004. Les exportations du secteur des métaux de première transformation ont grimpé de 30 % par rapport à 2003 et ont représenté le quart de la hausse des exportations du secteur manufacturier. Les exportations des industries des produits du pétrole et du charbon et des produits chimiques se sont également accrues considérablement et chaque industrie a représenté 12 % de l'augmentation des exportations manufacturières.

Les exportations de l'industrie du commerce de gros ont progressé de 12 % par rapport à 2003 et ont représenté 45 % de l'augmentation des exportations du secteur non manufacturier. Les exportations de l'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz ont augmenté de 24 % par rapport à 2003 et ont représenté 42 % de l'augmentation des exportations du secteur non manufacturier.

Destination des exportations (tableaux 4.3, 4.4) ⁵

En 2004, plus de 85 % de tous les exportateurs ont expédié des marchandises à destination des États-Unis alors que seulement 40 % des établissements ont envoyé des marchandises vers des destinations autres que les États-Unis. Cependant, le nombre d'exportateurs qui exportent vers les États-Unis a diminué de façon constante depuis 2002 tandis que le nombre d'exportateurs qui exportent vers des destinations autres que les États-Unis a augmenté de façon constante depuis 2000. En outre, le nombre d'exportateurs qui exportent vers chaque destination autre que les États-Unis a augmenté de façon soutenue depuis 2002⁶. Un total de 38 250 établissements ont expédié des marchandises vers les États-Unis en 2004 par rapport à 39 727 en 2002. Malgré la baisse du nombre d'exportateurs exportant vers les États-Unis, ce pays a représenté plus de 70 % de l'augmentation de la valeur des exportations en 2004. La valeur des exportations vers les États-Unis a atteint 320 milliards de dollars en 2004.

Chaque année, entre 1993 et 2004, plus de 80 % de la valeur des marchandises exportées par le Canada était destinée aux États-Unis. Ce pourcentage a augmenté chaque année entre 1996 et 2002, année où il a atteint un sommet de 87 %, avant de retomber à 85,9 % en 2003 et à 84,6 % en 2004.

5. Cette statistique ne tient pas compte de la mauvaise affectation des échanges ni du sous-dénombrement Voir la section 3 pour une description de ces concepts.

6. Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

En 2004, seulement 61 % de tous les exportateurs dépendaient des États-Unis comme seul marché d'exportation. Cette proportion est en baisse de façon constante depuis 2000, année pendant laquelle presque 72 % de tous les exportateurs ont acheminé des marchandises exclusivement vers les États-Unis. La valeur des exportations de ces exportateurs a grimpé de 12 % par rapport à 2003 pour s'établir à 190 milliards de dollars en 2004, et a représenté la moitié du total des marchandises exportées par le Canada.

Depuis 2000, le nombre d'exportateurs qui exportent à la fois vers les États-Unis et d'autres destinations a augmenté de façon constante. Il s'agit d'une nouvelle tendance en ce qui a trait à la diversification de la destination des exportations, les exportateurs qui dépendaient auparavant uniquement des États-Unis s'étant tournés vers d'autres marchés étrangers. En 2004, près du quart des exportateurs ont expédié des biens vers les États-Unis et des destinations autres que les États-Unis. Ces exportateurs ont représenté 45 % des exportations de marchandises en 2004.

Taille de l'exportateur (tableaux 4.3, 4.4)

Entre 2002 et 2004, le nombre d'exportateurs a diminué dans chaque catégorie de taille. Cependant, entre 2003 et 2004, deux catégories de taille seulement ont affiché une diminution du nombre d'exportateurs. La première catégorie de taille (exportations totalisant moins de 30 000 \$ en 2004) comportait presque 700 exportateurs de moins qu'en 2003 (-8 %). Le nombre d'établissements dont les exportations représentaient 25 millions de dollars ou plus en 2004 a augmenté de plus de 3 %, tandis que le nombre d'établissements déclarant des exportations d'une valeur se situant entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars a diminué de 1 %. Presque 90 % de la baisse de la valeur des exportations en 2003 est le résultat de la diminution des exportations des établissements dont la valeur des exportations dépassait 25 millions de dollars en 2003. Cependant, les exportateurs de cette catégorie de taille ont également représenté plus de 90 % de l'augmentation de la valeur des exportations en 2004.

Analyse provinciale (tableaux 4.5, 4.6)

Chaque année entre 1993 et 2004, environ 90 % de tous les établissements exportateurs se trouvaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. Par ailleurs, 90 % de la valeur des exportations de marchandises du Canada était le fait d'exportateurs de ces provinces. En 2004, on dénombrait 46 % de tous les exportateurs canadiens en Ontario, et 47 % des exportations de marchandises du Canada (en baisse par rapport au sommet de 52,7 % atteint en 1999). Le Québec suivait, avec 22 % des exportateurs canadiens, ces derniers ayant été à l'origine de 18 % des exportations de marchandises. La Colombie-Britannique venait au troisième rang en ce qui a trait à la population d'exportateurs (15 %) et au quatrième rang en ce qui a trait à la valeur des exportations (9 %). L'Alberta comptait 8 % des exportateurs canadiens et 18 % des exportations de marchandises en 2004.

Entre 2003 et 2004, toutes les provinces sauf Terre-Neuve-et-Labrador et l'Ontario ont affiché des replis au chapitre du nombre d'exportateurs. Les plus grandes décroissances ont été observées au Québec, qui comptait 312 exportateurs de moins, et en Colombie-Britannique⁷, qui en comptait 123 de moins. Malgré cela, toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick et du Manitoba ont affiché une hausse des exportations en 2004.

7. Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées à celles de la Colombie-Britannique pour 2004.

Exportateurs et emploi (tableau 4.7)

Le tableau 4.7 montre le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations, une fois la collectivité des exportateurs répartie selon la taille de l'exportateur et l'effectif. En 2004, plus de 72 % des exportateurs comptaient moins de 50 employés. Ces exportateurs ont été responsables de 27 % des exportations totales. Par ailleurs, les exportateurs comptant plus de 200 employés n'ont représenté que 6 % de tous les exportateurs, mais près de la moitié de la valeur des exportations. En 2004, le tiers de tous les établissements ont exporté pour moins de 100 000 \$ de marchandises et comptaient moins de 50 employés. La valeur totale des exportations de ces établissements a représenté moins de 1 % du total des marchandises exportées. Moins de 2 % de tous les exportateurs ont eu des exportations d'une valeur totale supérieure à 25 millions de dollars et comptaient 200 employés ou plus en 2004. Ces exportateurs ont été responsables de 45 % de la valeur totale des exportations.

Nouveaux exportateurs

De 1994 à 2003, les nouveaux exportateurs représentaient en moyenne 10 % du nombre total d'exportateurs au cours d'une année donnée. En 2004, les nouveaux exportateurs représentaient moins de 5 % de tous les exportateurs cette année-là. Il s'agit de la proportion (et du nombre) la plus faible de nouveaux exportateurs pour l'ensemble des années couvertes par le Registre des exportateurs. À l'instar de la collectivité d'exportateurs en général, le nombre de nouveaux exportateurs recule depuis 2002. La valeur des exportations des nouveaux exportateurs en 2004 (1,8 milliard) est la plus faible depuis 1997.

Parmi les caractéristiques distinctives des nouveaux exportateurs au cours de la période de 1998 à 2004 figure leur dépendance moins grande à l'égard des États-Unis comme destination. En 1999, plus de 87 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs était destinée aux États-Unis. Cette proportion a diminué de façon constante entre 1999 et 2003, lorsque seulement 58 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs était destinée aux États-Unis.

En 2004, 65 % des exportations des nouveaux exportateurs étaient expédiées à destination des États-Unis.

La vaste majorité des nouveaux exportateurs (89 % en 2004) exportent pour moins de 1 million de dollars au cours de leur première année. Ces exportateurs étaient responsables d'un peu plus de 16 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs en 2004.

Le secteur manufacturier représentait 26 % de tous les nouveaux exportateurs en 2004, mais ces exportateurs ont été responsables de presque 49 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs. Comme par les années passées, le commerce de gros a continué de représenter la proportion la plus forte de nouveaux exportateurs n'appartenant pas au secteur manufacturier en 2004. Cette industrie regroupait 21 % de tous les nouveaux exportateurs et a été à l'origine de 16 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs.

La répartition provinciale des nouveaux exportateurs s'apparente à celle de la collectivité des exportateurs canadiens en général. Près de 90 % des nouveaux exportateurs en 2004 étaient installés en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. En 2004, l'Ontario comptait 41 % des nouveaux exportateurs et était responsable de 32 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs. Le Québec venait au deuxième rang au chapitre des nouveaux exportateurs (23 %) et au troisième rang en ce qui a trait à la valeur des exportations des nouveaux exportateurs (20 %). La Colombie-Britannique venait au troisième rang pour ce qui est des nouveaux exportateurs (17 %). Ces exportateurs représentaient le quart de la valeur des exportations de tous les nouveaux exportateurs. L'Alberta comptait 12 % des nouveaux exportateurs et était responsable de 11 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs.

Près de 85 % des nouveaux établissements exportateurs comptaient moins de 50 employés en 2004; seulement 3,5 % des nouveaux établissements exportateurs comptaient 200 employés ou plus en 2004. En 2004, près des trois quarts des nouveaux exportateurs comptaient moins de 50 employés et avaient des exportations inférieures à 100 000 \$.

Optique mondiale dès le départ

En 2004, près de 13 % des nouveaux exportateurs étaient en fait de nouvelles entreprises qui avaient commencé à exporter au cours de leur première année d'activité⁸. Ces exportateurs ont été responsables de 10 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs en 2004. Près de 90 % de ces exportateurs ont eu des exportations d'une valeur inférieure à 1 million de dollars.

Profils d'exportation

Près de 25 % de tous les établissements qui ont exporté en 2004 ont également exporté des marchandises chaque année entre 1993 et 2004. Ces exportateurs ont représenté 65 % des exportations en 2003 par rapport à 75 % en 1993. De même, près de la moitié des établissements qui ont exporté en 2004 ont également exporté chaque année entre 1999 et 2004. Parmi ces établissements, seulement 53 % ont eu des exportations d'une valeur supérieure en 2004 en comparaison à 1999.

La taille de l'exportateur et son expérience comportent une corrélation positive

Les établissements dont la valeur des exportations était élevée en 2004 étaient aussi susceptibles d'avoir le plus d'expérience sur le marché des exportations. En 2004, 90 % de tous les exportateurs qui ont déclaré des exportations de 25 millions de dollars ou plus ont exporté chaque année entre 1999 et 2004. Par contre, seulement 34 % de ceux qui ont exporté des marchandises d'une valeur inférieure à 100 000 \$ en 2003 ont aussi exporté chaque année de 1998 à 2004.

Près de la moitié des exportateurs ne reprennent pas leurs exportations après cinq années d'inactivité

Selon les données du Registre des exportateurs, plus un établissement demeure longtemps sans exporter, moins il a tendance à recommencer à exporter. Parmi les établissements qui ont arrêté d'exporter en 1999, près de 55 % ont recommencé à exporter au cours de la période de 2000 à 2004. De même, un tiers des établissements qui ont cessé d'exporter en 2002 ont repris leurs activités d'exportation en 2004. Cela laisse supposer que de nombreux établissements arrêtent d'exporter temporairement, mais demeurent toujours en affaires.

Tableau 2.1
Rapport entre la période d'inactivité en matière d'exportation et les exportations

Années d'inactivité	Pourcentage des établissements qui ont recommencé à exporter l'année suivante
1999	29,9
1999 à 2000	13,2
1999 à 2001	5,6
1999 à 2002	3,4
1999 à 2003	2,5
N'ont pas recommencé à exporter	45,4

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Au total, 7 518 établissements qui exportaient en 2003 ont cessé d'exporter en 2004. En 2003, ces exportateurs ont enregistré des exportations de 4,2 milliards de dollars. Près des trois quarts de ces marchandises étaient destinées aux États-Unis. Plus de 95 % des établissements qui ont cessé d'exporter en 2004 avaient des exportations d'une valeur inférieure à un million de dollars en 2003. Par ailleurs, 80 % de ces établissements comptaient moins de 50 employés en 2003.

8. Il s'agit de l'année de l'ajout de l'établissement au Registre des entreprises de Statistique Canada.

Entreprises

Le Registre des exportateurs repose sur l'établissement comme unité de mesure statistique, et tous les tableaux de données de la section 4 sont fondés sur les établissements. Comme on l'indique dans la section 1, l'entreprise statistique est également une unité statistique utile à des fins d'analyse. Une entreprise statistique est constituée d'un ensemble complet (consolidé) d'états financiers, et la valeur de ses exportations est établie comme représentant la somme des exportations de tous les établissements affiliés. La présente section fournit un bref aperçu de la collectivité des exportateurs au niveau de l'entreprise et présente un sommaire des tendances en matière d'exportation des 50 entreprises exportatrices les plus importantes.

En 2004, la collectivité des exportateurs canadiens comprenait 44 469 établissements. Ces établissements étaient représentés par 35 060 entreprises statistiques.

Aux fins du Registre des exportateurs, ces entreprises sont réparties entre trois catégories :

- Entreprises ne comptant qu'un établissement exportateur : dans ce cas, l'entreprise ne comprend qu'un établissement et celui-ci exporte des marchandises;
- Entreprises comptant plusieurs établissements, mais un seul exportateur (type I) : dans ce cas, l'entreprise comprend de nombreux établissements, mais seulement l'un d'eux exporte des marchandises;
- Entreprises comptant plusieurs établissements et exportateurs (type II) : dans ce cas, l'entreprise comprend de nombreux établissements et plus d'un exporte des marchandises.

En 2004, plus de 62 % des entreprises exportatrices étaient des entreprises à établissement unique. Ces entreprises ont été à l'origine de 7 % des exportations. Ainsi, près de 38 % des entreprises exportatrices étaient classées comme des entreprises comportant plusieurs établissements. Les entreprises de type I ont représenté 32 % des entreprises exportatrices et étaient responsables de 29 % des exportations. Les entreprises de type II ont représenté 6 % des entreprises exportatrices et étaient responsables de 64% des exportations.

Chaque année, entre 1993 et 2003, les 50 entreprises exportatrices les plus importantes ont été à l'origine de 47 % en moyenne du total des exportations. La proportion se situait à 50 % en 2000, mais a diminué de façon constante depuis pour s'établir à 44 % en 2004.

L'industrie du matériel de transport représentait la proportion la plus importante de la valeur des exportations pour chaque année comprise dans le Registre des exportateurs. Ce secteur représentait 24 % de la valeur des exportations en 2003, comparativement à 26 % en 2002. Les exportations de cette industrie représentaient 45 % de la valeur des exportations des 50 principales entreprises en 2004, par rapport à 47 % en 2003.

Section 3 Méthodes et qualité des données

Dans la présente section sont expliquées les méthodes de base utilisées pour estimer le nombre d'exportateurs selon le secteur d'activité (SCIAN), la taille de l'exportateur, la province de résidence, la destination et le nombre d'employés (en 2004 seulement). Essentiellement, le processus comporte deux volets de base : le couplage des données et l'estimation des documents non couplés.

Partie 1

Processus de couplage des données

Statistique Canada obtient des données sur le commerce auprès de deux sources principales : les documents des douanes américaines et les documents de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

En 1990, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente (PE) en vue d'échanger des données sur les importations. Par l'entremise du PE, chaque pays obtient une liste exhaustive des exportations vers l'autre pays. Il s'agit actuellement de la plus importante source de données sur les exportations au Canada. Les autres données sur les exportations de marchandises canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis sont tirées des documents de l'ASFC. Les données tirées de ces deux sources distinctes sont traitées séparément durant le processus de couplage.

Étape 1. Validation de l'exportateur

Exportations vers les États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers les États-Unis représentaient plus de 85 % de la valeur des exportations nationales annuelles du Canada en 2004. Chaque document des douanes américaines porte un code d'identification du fournisseur. Ce code est établi en combinant le nom et l'adresse de l'exportateur canadien.

Pour constituer chaque code d'identification du fournisseur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : deux codes sont attribués à chaque code d'identification du fournisseur initial. Le premier est un code révisé ou normalisé de la municipalité, selon le répertoire des municipalités de Statistique Canada (SC). Le second est un code révisé ou normalisé de la province (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification du fournisseur initial (pour un exportateur unique et un emplacement) est lié à un code d'identification standard unique du fournisseur.

Le problème de dédoublement survient parce que les renseignements descriptifs (notamment, le nom et l'adresse du fournisseur) ne sont pas compris dans un champ normalisé sur les documents des douanes américaines. À titre d'exemple, la ville de *ST JOHNS* (selon son orthographe dans le répertoire des municipalités de SC) à Terre-Neuve (le code normalisé de la province est 10) est déclarée de différentes façons, y compris *Saint Johns*, *St. Johns*, *St. John's*, *Saint John*, *Saint Jean* et *St Jean*, alors que la province est désignée comme *newfoundland*, *Nfld*, *TerreNeuve* et *TN*.

Ce dédoublement complique l'exercice de couplage automatisé, parce que chaque différente graphie ou mention est considérée comme un élément distinct. C'est pourquoi on effectue le traitement automatisé initial du fichier dans le système d'analyse des adresses postales de Statistique Canada. Cette application générale transforme les adresses en forme libre en éléments normalisés.

Exportations ailleurs qu'aux États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers des destinations autres qu'américaines représentaient environ 15 % de la valeur des exportations nationales totales du Canada en 2004.

Un code d'identification de l'exportateur est attribué à chaque enregistrement. À l'encontre des documents sur les exportations vers les États-Unis, le code d'identification de l'exportateur est tiré de diverses sources. Le code de l'exportateur peut provenir du numéro de retenue salariale, d'un numéro d'accise ou des douanes ou, depuis 1997, d'un numéro d'entreprise. Toutefois, dans de nombreux cas, le champ du code d'identification de l'exportateur n'est pas rempli. Dans ces circonstances, un code fictif de SC est attribué, puis les renseignements sur le nom et l'adresse sont saisis et sauvegardés. Chaque code mentionné ci-dessus est également assorti à un répertoire de noms et d'adresses.

Pour chaque code d'identification de l'exportateur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification de l'exportateur initial est associé à un code de municipalité révisé ou normalisé, selon le répertoire des municipalités de SC, ainsi qu'à un code de province révisé ou normalisé (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification de l'exportateur initial pour un exportateur unique et un emplacement est lié à un code d'identification unique révisé de l'exportateur.

Comme pour les exportations vers les États-Unis, les renseignements descriptifs (nom et adresse) ne sont pas normalisés. De nouveau, le traitement automatisé initial du fichier est effectué dans le système d'analyse des adresses postales.

Étape 2. Couplage des exportations vers les É.-U. et des exportations ailleurs qu'aux É.-U. selon le nom et l'adresse de l'exportateur

Une fois que les processus de normalisation et d'élimination des doubles sont terminés, il est possible de regrouper les exportations par exportateur unique selon l'emplacement. Ce processus produit un fichier de concordance qui comprend de nombreux codes d'identification initiaux des destinations américaines et non américaines qui sont liés à un code d'identification normalisé de l'exportateur.

Étape 3. Couplage des renseignements sans double compte sur les exportateurs

La dernière étape consiste à vérifier le couplage entre le Registre des entreprises et le nouveau fichier sur les exportateurs créé pour le Registre des exportateurs.

Non-résidents : Dans la mesure du possible, les exportations par les non-résidents sont attribuées à leurs filiales canadiennes. Lorsqu'il n'y a pas de filiale canadienne, les enregistrements des non-résidents sont considérés comme non couplés, et on estime les exportateurs canadiens durant le processus d'estimation. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise américaine figure sur le document des douanes à titre d'exportateur attribué pour une exportation nationale donnée venant du Canada, alors la filiale canadienne est couplée en tant qu'exportateur et non l'établissement américain.

Partie 2

Estimation de la portion non couplée

Une portion relativement faible mais significative des documents n'a pas été couplée au Registre des entreprises. C'est pourquoi, sur la base de la portion couplée seulement, le nombre d'exportateurs sous-estime l'importance véritable de la collectivité des exportateurs. De plus, la portion couplée ne peut fournir des estimations cohérentes lorsque le taux de couplage change au fil du temps. Il en est ainsi des exportations vers les pays autres que les É.-U., où la proportion des documents non couplés a diminué, passant d'une moyenne d'environ 45 % entre 1993 et 1995 à environ 10 % de 1996 à 2004. En revanche la couverture des destinations américaines était élevée et relativement stable de 1993 à 2004.

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur des exportations ont été estimés pour la portion non couplée, afin de brosser un tableau plus complet et fiable du milieu des exportateurs.

La méthode d'estimation applique tout d'abord les tendances de la portion couplée afin de produire des estimations pour la portion non couplée, et passe par les étapes suivantes :

Étape 1. Estimation de la valeur des exportations de la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2004 seulement), la province et la région commerciale

Tout d'abord, de 1997 à 1999, la valeur estimative totale des documents non saisis est répartie selon les marchandises, les provinces et les destinations afin d'être comprise dans les estimations de la portion non couplée. Les documents non saisis indiquent des exportations de moins de 10 000 \$ vers des destinations non américaines. Ce travail est fait suivant la répartition de la valeur observée dans des opérations semblables enregistrées dans la portion couplée des exportations vers les destinations non américaines. Tous les documents ont été saisis en 2004, quelle que soit la destination ou la valeur des exportations.

En deuxième lieu, la valeur des exportations de la portion non couplée est répartie selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2004 seulement), suivant les tendances observées dans la portion couplée. À titre d'exemple, dans le secteur des fruits et autres légumes, si la valeur des exportations de pommes a été déclarée sur les documents dans la catégorie 30 000 \$ à 100 000 \$ et qu'elle a été déclarée par des établissements de deux tailles (30 000 \$ à 99 999 \$ et 100 000 \$ à 999 999 \$) dans la portion couplée, alors la valeur (50 000 \$) des pommes exportées déclarée sur un document non couplé serait répartie également entre ces deux exportateurs dans ce secteur.

En troisième lieu, la province d'origine indiquée sur les documents non couplés est utilisée pour tâcher de déterminer la province de résidence des exportateurs.

Quatrièmement, la destination déclarée sur les documents dans la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2004 seulement) est répartie entre diverses régions commerciales combinées sur la base des tendances du couplage. À titre d'exemple, les exportations de fruits et autres légumes au Japon se chiffrant de 30 000 \$ à 100 000 \$ pourraient être également réparties dans la catégorie « Japon seulement » et « Japon et Mexique », si une telle tendance est observée dans la portion couplée. Cela est nécessaire car un exportateur peut exporter vers de nombreux pays. C'est pourquoi, l'addition du nombre d'exportateurs selon la destination ne permet pas d'établir le nombre exact d'exportateurs. La répartition suivant les régions commerciales combinées permet de répartir les exportateurs en « exportateurs uniques », dans la mesure où le nombre total d'exportateurs selon les régions commerciales combinées est égal au nombre total d'exportateurs.

Étape 2. Calcul des exportations moyennes par établissement selon chaque secteur, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2004 seulement) dans la portion couplée

On présume que cette moyenne devrait être la même par secteur, taille d'exportateur et nombre d'employés (en 2004 seulement) dans l'ensemble des provinces et des destinations. Cette formule de la moyenne géométrique a été employée en raison de la répartition inégale des exportations par établissement. Notamment, il y a un nombre beaucoup plus élevé de petits établissements exportateurs que de grands.

Étape 3. Estimation du nombre d'exportateurs selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2004 seulement), la province et la destination

Pour obtenir le nombre d'établissements exportateurs, il faut diviser les exportations (réparties selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, la province et la région commerciale combinée, ainsi que selon le nombre d'employés en 2004 seulement), par la valeur moyenne des exportations selon l'établissement et la taille.

On obtient les estimations des chiffres de population selon la destination en additionnant toutes les régions commerciales combinées pour chaque destination pour laquelle il y a une portion non couplée. À titre d'exemple, en ce qui concerne le Japon, pour obtenir le nombre total d'exportateurs non couplés dans le secteur des fruits et autres légumes (30 000 \$ à 100 000 \$), il faut additionner le nombre pour « Japon seulement » et « Japon et Mexique »; et pour le Mexique, il faut additionner le nombre pour « Mexique seulement » et « Japon et Mexique ». De cette façon, l'exportateur à la fois vers le Mexique et le Japon est compté comme un exportateur vers les deux pays.

Cette méthode est appliquée à un niveau d'agrégation qui permet d'équilibrer l'homogénéité des agrégats et d'assurer la fiabilité (observations minimales). Le niveau de classification de la branche d'activité le plus détaillé accessible pour les établissements est le code à six chiffres du SCIAN. Afin d'assurer un nombre minimal d'exportateurs dans la portion couplée, les établissements ont été regroupés selon le code à quatre chiffres du SCIAN (ou à un niveau supérieur dans certains cas) pour former 137 classes industrielles.

La taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2004 seulement) et les catégories de destination utilisées dans les tableaux de la présente publication sont les mêmes que ceux utilisés pour l'agrégation. Les catégories province et territoire ont été utilisées sans l'agrégation. À ce niveau d'agrégation, les chiffres estimatifs ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Dans les cas où il n'y a pas de tendances correspondantes dans la portion couplée au niveau détaillé pour les documents non couplés, la tendance la plus probable a été utilisée. À titre d'exemple, si les établissements couplés n'exportaient pas de pommes, alors les exportations de « pommes non couplées » ont été réparties selon la répartition d'une classe plus agrégée pour les pommes dans le SH (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises).

Résultats

Les chiffres estimatifs pour la portion non couplée représentent 14 % du nombre total d'exportateurs de 1993 à 1995, et 6 % de 1996 à 2004. Cela est semblable à la proportion de documents non couplés au cours des mêmes périodes. La proportion de la valeur non couplée est seulement d'environ 5 % de 1993 à 1995, et d'environ 2 % de 1996 à 2004. Cela reflète le fait que les documents indiquant de faibles valeurs sont plus susceptibles d'être non couplés et, par conséquent, sont plus susceptibles d'être associés à des établissements plus petits dont la valeur moyenne des exportations est faible.

Sources possibles d'erreurs

La nature unique des données de base du Registre des exportateurs entraîne des sources uniques d'erreurs possibles. Les plus importantes sources d'erreurs sont les suivantes :

- la classification incorrecte des marchandises;
- l'identification incorrecte de la destination ou de l'origine (attribution erronée – par exemple, certaines exportations sont déclarées à destination des É.-U., alors qu'en fait elles transitent par les É.-U. à destination d'un autre pays);
- le sous-dénombrement des exportations (se produit lorsque les établissements exportateurs ne produisent pas de documents d'exportation);
- l'évaluation incorrecte des exportations;
- les erreurs de saisie des données;
- le couplage incorrect des données (attribuable à des erreurs d'écriture ou à la déclaration erronée des renseignements).

Taux de couplage

La mesure de la qualité des données la mieux indiquée est le taux de couplage de la population. Pour la période de 1996 à 2004, ces taux indiquent qu'en moyenne 95 % des documents et 97 % de la valeur des exportations à destination des États-Unis ont été couplés à un établissement valable.

Parallèlement, pour la même période, 87 % en moyenne des documents des douanes et 94 % de la valeur des marchandises vers des destinations non américaines ont été couplés. Il convient de noter que les faibles taux de couplage de 1993 à 1995 sont attribuables aux renseignements non saisis. Le tableau 3.1 présente les taux de couplage annuels.

On ne croit pas que cette surévaluation soit trop sérieuse et celle-ci est partiellement compensée par une seconde source de biais. Les grands établissements ont tendance à être plus efficacement appariés à ceux du Registre des entreprises, ce qui fait augmenter les exportations moyennes par établissement dans la portion couplée, et entraîne ainsi un biais vers le bas dans les estimations de la population. Cela était plus courant dans la période de 1993 à 1995 relativement aux documents indiquant des exportations de faible valeur vers des destinations non américaines.

Tableau 3.1
Taux de couplage des données, 1996 à 2004

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Genre de données					%				
Documents (É.-U.)	97,4	97,1	96,9	96,7	96,5	96,2	94,5	91,8	89,2
Valeur (É.-U.)	98,6	98,6	98,8	98,7	98,5	98,2	96,4	93,6	91,9
Documents (hors des É.-U.)	93,2	93,7	92,6	93,6	81,7	92,0	91,0	82,3	81,0
Valeur (hors des É.-U.)	96,8	96,6	96,5	97,3	97,1	96,3	96,2	85,7	85,4
Documents (total)	96,7	96,7	96,4	96,3	94,6	95,7	94,1	90,2	87,7
Valeur (total)	98,3	98,2	98,4	98,5	98,3	97,9	96,4	92,5	90,9

Note : Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Qualité des données des établissements non couplés

Il faut tenir compte de deux principales sources d'erreurs :

Biais : La principale difficulté associée à ces estimations se rapporte aux biais dans les tendances de la portion couplée. Le biais le plus important découle de l'hypothèse selon laquelle la valeur moyenne des exportations par établissement est la même à la fois dans la portion couplée et non couplée. Selon cette hypothèse, les documents non couplés ne sont pas liés à des établissements qui sont déjà compris dans la portion couplée. Toutefois, une proportion inconnue de documents non couplés est de fait liée à des établissements couplés. Cela laisse supposer que le nombre d'établissements qui correspond à la portion non couplée est surévalué.

Variance : Si les exportations par établissement observées dans la portion couplée varient beaucoup d'un établissement à l'autre dans le même groupe, les estimations qui en découlent sont vraisemblablement moins fiables. Ainsi, la variance dans les estimations de la population est directement liée à la variance des exportations par établissement dans les groupes d'établissements. En 2004, le coefficient de variation des exportations (après la transformation logarithmique) selon le secteur, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés, la province et la destination était inférieur à 1 % pour 97 % des groupes.

Section 4 Tableaux statistiques

Tableau 4.1
Population des établissements exportateurs, selon le groupe d'industries, 1996 à 2004

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2 067	2 159	2 224	2 208	2 408	2 443	2 491	2 309	2 149
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	404	426	405	417	445	488	464	547	587
Services publics	54	58	52	58	68	60	68	58	65
Construction	846	905	918	1 062	1 112	1 161	1 172	1 153	1 157
Fabrication (total)	18 141	18 928	19 381	19 923	20 464	20 662	21 165	21 480	21 264
Aliments	1 399	1 487	1 487	1 499	1 542	1 553	1 560	1 565	1 523
Boissons et produits du tabac	138	145	142	135	132	142	174	191	162
Usines de textiles	239	248	257	268	274	268	293	264	285
Usines de produits textiles	255	266	272	292	292	297	296	296	271
Vêtements	798	832	869	914	928	929	917	887	811
Produits en cuir et produits analogues	164	168	180	171	162	159	152	146	143
Produits en bois	1 262	1 298	1 310	1 386	1 430	1 409	1 435	1 405	1 367
Papier	537	545	578	566	586	600	618	615	621
Impression et activités connexes de soutien	670	712	701	750	759	786	821	821	801
Produits du pétrole et du charbon	107	105	107	106	108	112	112	118	122
Produits chimiques	1 017	1 068	1 075	1 105	1 105	1 108	1 124	1 172	1 192
Produits en caoutchouc et en plastique	1 349	1 433	1 481	1 504	1 542	1 578	1 597	1 656	1 607
Produits minéraux non métalliques	503	527	552	564	577	590	611	603	625
Première transformation des métaux	401	413	418	416	428	425	452	453	459
Fabrication de produits métalliques	2 231	2 341	2 430	2 496	2 592	2 633	2 662	2 735	2 685
Machinerie	2 379	2 455	2 522	2 574	2 631	2 634	2 722	2 829	2 877
Produits informatiques et électroniques	1 121	1 178	1 191	1 214	1 224	1 225	1 292	1 328	1 330
Matériel, appareils et composants électriques	577	593	604	621	637	674	663	668	649
Matériel de transport	1 065	1 083	1 109	1 136	1 202	1 216	1 247	1 284	1 298
Meubles et produits connexes	899	953	1 023	1 086	1 122	1 146	1 155	1 180	1 138
Activités diverses de fabrication	1 030	1 078	1 073	1 120	1 191	1 178	1 262	1 264	1 298
Commerce de gros	9 720	10 025	9 945	10 122	10 145	10 246	10 272	10 342	10 092
Commerce de détail	1 670	1 647	1 780	2 094	2 146	2 249	2 420	2 101	2 059
Transport et entreposage	1 196	1 243	1 445	1 404	1 510	1 448	1 424	1 327	1 443
Information et industries culturelles	559	551	560	559	579	569	543	552	544
Finances et assurances	848	886	912	948	988	994	929	917	893
Services aux entreprises	2 616	2 842	2 930	3 019	3 206	3 297	3 328	3 434	3 392
Autres ²	1 006	1 072	1 062	1 179	1 223	1 294	1 254	1 267	1 324
Total du Registre des exportateurs	39 127	40 742	41 614	42 993	44 294	44 911	45 530	45 487	44 969

1. Se reporter aux *Notes aux utilisateurs* (tableau 4.9) pour la liste complète des inscriptions.

2. Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Nota : Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.2
Valeur des exportations, selon le groupe d'industries, 1996 à 2004

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Valeur des exportations nationales								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(millions \$CAN)								
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 575	3 828	3 760	3 867	4 458	4 609	5 319	4 420	4 319
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	11 946	12 356	10 445	10 746	16 074	14 859	18 023	18 041	22 424
Services publics	5 857	6 018	5 048	6 005	9 422	7 303	5 067	3 702	2 512
Construction	461	443	506	568	743	923	1 123	1 170	1 165
Fabrication (total)	172 261	188 489	209 013	236 806	261 595	245 309	253 967	231 017	250 958
Aliments	6 776	8 036	8 853	9 744	10 521	11 697	12 320	12 059	13 674
Boissons et produits du tabac	1 173	1 298	1 412	1 461	1 343	1 468	1 311	1 246	1 131
Usines de textiles	1 204	1 477	1 626	1 719	1 843	1 982	1 933	1 777	1 710
Usines de produits textiles	500	508	599	698	755	754	895	820	880
Vêtements	1 341	1 662	2 037	2 202	2 330	2 148	2 160	1 954	1 788
Produits en cuir et produits analogues	272	289	281	251	233	250	227	189	185
Produits en bois	11 425	12 189	12 867	14 794	15 073	14 606	14 658	13 984	16 654
Papier	15 791	15 183	16 551	17 660	20 061	19 464	18 141	16 440	16 894
Impression et activités connexes de soutien	945	1 085	1 311	1 474	1 697	1 834	1 954	1 838	1 656
Produits du pétrole et du charbon	3 623	3 059	2 397	3 001	4 124	5 192	5 135	6 504	9 103
Produits chimiques	9 204	10 864	11 559	12 435	14 886	15 091	15 141	15 272	17 804
Produits en caoutchouc et en plastique	6 285	7 042	7 983	8 932	9 959	10 268	11 303	11 103	11 445
Produits minéraux non métalliques	1 878	2 089	2 264	2 497	2 459	2 451	2 499	2 390	2 395
Première transformation des métaux	14 629	15 906	16 884	16 361	17 671	17 236	18 628	17 058	22 182
Fabrication de produits métalliques	6 205	6 579	7 638	8 414	9 101	9 173	9 601	8 941	9 292
Machinerie	8 590	9 844	11 224	11 507	13 015	13 315	13 580	12 420	13 226
Produits informatiques et électroniques	9 956	10 731	12 456	15 904	25 390	15 069	12 635	11 769	12 962
Matériel, appareils et composants électriques	2 721	3 296	3 835	4 850	6 337	5 222	3 915	3 374	3 609
Matériel de transport	64 960	71 448	80 072	95 205	95 182	89 732	98 846	83 477	85 896
Meubles et produits connexes	2 407	3 101	3 977	4 727	5 440	5 260	5 333	4 780	4 588
Activités diverses de fabrication	2 376	2 801	3 187	2 970	4 176	3 095	3 753	3 625	3 883
Commerce de gros	34 477	37 618	35 671	34 133	39 116	42 575	34 274	39 573	44 289
Commerce de détail	1 064	1 060	1 127	1 463	1 669	1 930	2 037	1 625	1 436
Transport et entreposage	4 953	5 595	4 751	7 516	11 667	14 536	10 418	15 687	16 045
Information et industries culturelles	499	406	539	563	614	712	638	471	522
Finances et assurances	10 999	11 970	12 415	12 825	20 006	22 531	17 034	21 917	24 240
Services aux entreprises	8 791	9 181	8 789	9 031	10 630	9 458	9 201	8 778	9 132
Autres ²	2 287	2 001	1 822	2 252	2 372	2 508	2 058	1 737	1 459
Total du Registre des exportateurs	257 169	278 966	293 890	325 775	378 367	367 254	359 157	348 140	378 503

1. Se reporter aux *Notes aux utilisateurs* (tableau 4.9) pour la liste complète des inscriptions.

2. Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Nota: Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.3

Population des établissements exportateurs, selon la destination et la taille, 1996 à 2004

Destination	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
É.-U. (total)	33 167	35 091	36 119	37 805	39 337	39 727	39 975	39 232	38 250
Côte Est ¹	21 538	23 071	23 718	24 704	25 507	25 503	25 998	26 117	25 708
Centre industriel ¹	16 845	18 209	18 797	19 553	20 345	20 590	21 027	21 270	21 281
Midwest ¹	15 333	16 596	17 443	18 096	18 993	19 338	19 879	20 089	20 146
Sud-Est ¹	12 701	13 791	14 358	14 979	15 622	15 771	16 107	16 692	16 819
Ouest ¹	15 085	16 181	16 990	17 741	18 699	18 738	19 160	19 332	19 253
Hors des É.-U. (total)	14 694	13 526	13 134	12 750	12 410	13 018	14 030	16 437	17 551
Union européenne ¹	7 695	6 619	6 792	6 662	6 408	6 848	7 354	9 092	9 725
Japon	2 750	2 562	2 389	2 255	2 239	2 334	2 483	3 050	3 123
Mexique	738	575	619	687	725	829	1 090	1 479	1 665
Amérique du Sud ¹	2 195	2 085	2 184	1 917	1 830	1 957	1 949	2 547	3 037
Autres ¹	10 206	9 126	8 596	8 327	8 043	8 710	9 699	11 890	13 168
É.-U. seulement	24 433	27 216	28 480	30 243	31 884	31 893	31 500	29 050	27 418
Hors des É.-U. seulement	5 960	5 651	5 495	5 188	4 957	5 184	5 555	6 255	6 719
É.-U. et hors des É.-U.	8 734	7 875	7 639	7 562	7 453	7 834	8 475	10 182	10 832
Total du Registre des exportateurs	39 127	40 742	41 614	42 993	44 294	44 911	45 530	45 487	44 969
Taille de l'exportateur									
Moins de 30 000 \$	8 749	8 572	7 922	7 922	7 701	7 808	7 733	8 076	7 395
30 000 \$ à 99 999 \$	8 130	8 529	8 444	9 021	9 706	9 732	9 815	9 616	9 662
100 000 \$ à 999 999 \$	12 818	13 451	14 345	14 607	14 843	15 064	15 395	15 360	15 386
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5 363	5 825	6 223	6 508	6 745	6 869	7 025	7 072	6 994
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	2 786	2 989	3 164	3 358	3 626	3 734	3 790	3 665	3 777
25 000 000 \$ et plus	1 281	1 376	1 516	1 577	1 673	1 704	1 772	1 698	1 755
Total du Registre des exportateurs	39 127	40 742	41 614	42 993	44 294	44 911	45 530	45 487	44 969
Part en %									
Moins de 30 000 \$	22,4	21,0	19,0	18,4	17,4	17,4	17,0	17,8	16,4
30 000 \$ à 99 999 \$	20,8	20,9	20,3	21,0	21,9	21,7	21,6	21,1	21,5
100 000 \$ à 999 999 \$	32,8	33,0	34,5	34,0	33,5	33,5	33,8	33,8	34,2
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	13,7	14,3	15,0	15,1	15,2	15,3	15,4	15,5	15,6
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	7,1	7,3	7,6	7,8	8,2	8,3	8,3	8,1	8,4
25 000 000 \$ et plus	3,3	3,4	3,6	3,7	3,8	3,8	3,9	3,7	3,9
Total du registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Se reporter aux *Notes aux utilisateurs* (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

Nota: Les catégories *É.-U. (total)* et *Hors des É.-U. (total)* ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car un exportateur peut être compris dans les totaux des deux destinations. Les catégories *É.-U. seulement*, *Hors des É.-U. seulement*, et *É.-U. et Hors des É.-U.* correspondront au total du Registre des exportateurs. Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.4

Valeur des exportations nationales, selon la destination et la taille, 1996 à 2004

	Valeur des exportations nationales								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(millions \$CAN)								
É.-U. (total)	206 657	226 965	247 565	282 237	328 136	319 104	312 300	298 947	320 256
Côte Est ¹	56 323	63 048	72 484	82 062	92 310	83 451	78 410	75 637	81 325
Centre industriel ¹	88 735	94 030	96 506	108 046	121 987	119 511	122 694	115 540	121 148
Midwest ¹	28 205	30 592	30 829	33 738	44 393	42 589	43 825	42 288	46 140
Sud-Est ¹	13 531	15 037	17 587	20 089	23 746	23 859	23 923	22 544	25 483
Ouest ¹	19 864	24 257	30 159	38 302	45 699	49 694	43 449	42 937	46 160
Hors des É.-U. (total)	50 512	52 001	46 324	43 538	50 232	48 151	46 857	49 193	58 247
Union européenne ¹	15 033	14 692	15 291	14 925	18 082	17 122	16 009	17 507	19 778
Japon	11 148	11 149	8 611	8 300	8 955	8 067	8 190	7 924	8 404
Mexique	1 214	1 225	1 393	1 534	1 917	2 333	2 258	2 143	2 852
Amérique du Sud ¹	3 151	3 761	3 236	2 398	2 775	2 594	2 103	2 048	2 585
Autres ¹	19 964	21 175	17 795	16 382	18 503	18 034	18 297	19 569	24 629
É.-U. seulement	111 301	132 876	130 168	142 713	172 370	186 541	162 756	168 940	190 029
Hors des É.-U. seulement	15 864	20 973	17 693	15 134	14 565	14 477	14 489	14 120	17 955
É.-U. et hors des É.-U.	130 004	125 116	146 029	167 927	191 432	166 236	181 912	165 079	170 518
Total du Registre des exportateurs	257 169	278 966	293 890	325 775	378 367	367 254	359 157	348 140	378 503
Total publié²	259 295	280 034	297 509	331 748	385 678	375 230	365 294	354 232	385 087
Taille de exportateur									
Moins de 30 000 \$	104	106	103	106	102	103	101	102	91
30 000 \$ à 99 999 \$	477	502	497	530	567	571	568	558	566
100 000 \$ à 999 999 \$	4 624	4 866	5 150	5 334	5 399	5 490	5 628	5 563	5 597
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	12 511	13 678	14 757	15 494	16 030	16 405	16 595	16 699	16 843
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	31 452	33 841	35 514	37 969	41 119	42 404	42 586	41 365	43 940
25 000 000 \$ et plus	208 003	225 972	237 867	266 344	315 150	302 281	293 679	283 853	311 466
Total du Registre des exportateurs	257 169	278,966	293 890	325 775	378 367	367 254	359 157	348 140	378 503
	Part en %								
Moins de 30 000 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 000 \$ à 99 999 \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1
100 000 \$ à 999 999 \$	1,8	1,7	1,8	1,6	1,4	1,5	1,6	1,6	1,5
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,9	4,9	5,0	4,8	4,2	4,5	4,6	4,8	4,4
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	12,2	12,1	12,1	11,7	10,9	11,5	11,9	11,9	11,6
25 000 000 \$ et plus	80,9	81,0	80,9	81,8	83,3	82,3	81,8	81,5	82,3
Total du Registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Se reporter aux *Notes aux utilisateurs* (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

2. Les totaux publiés sont en devises canadiennes et sont tirés de données de Statistique Canada sur les exportations nationales totales de la Division du commerce international. Les écarts par rapport au total du Registre des exportateurs sont attribuables aux exclusions décrites à la section 1.

Nota : Les catégories *É.-U. (total)* et *Hors des É.-U. (total)* ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car un exportateur peut être compris dans les totaux des deux destinations. Les catégories *É.-U. seulement*, *Hors des É.-U. seulement*, et *É.-U. et Hors des É.-U.* correspondront au total du Registre des exportateurs.

Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.5
Population des établissements exportateurs, selon la province de résidence, 1996 à 2004

Province de résidence	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Terre-Neuve-et-Labrador	207	201	190	214	219	224	228	229	249
Île-du-Prince-Édouard	136	130	144	160	158	156	155	137	135
Nouvelle-Écosse	869	867	839	919	929	922	934	907	901
Nouveau-Brunswick	742	772	793	800	819	851	851	791	780
Québec	8 347	8 791	8 889	9 234	9 605	9 705	9 745	9 982	9 670
Ontario	18 186	18 884	19 296	19 701	19 882	19 972	20 402	20 515	20 581
Manitoba	1 341	1 412	1 454	1 454	1 548	1 595	1 659	1 573	1 492
Saskatchewan	796	803	820	833	902	927	920	867	831
Alberta	2 887	3 069	3 202	3 458	3 694	3 840	3 934	3 724	3 691
Colombie-Britannique ¹	5 582	5 813	5 987	6 220	6 538	6 719	6 702	6 762	6 639
Yukon ²	34	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest ²	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut ³	x	x	x	x	x	x
Canada	39 127	40 742	41 614	42 993	44 294	44 911	45 530	45 487	44 969

x Confidentiel

... N'ayant pas lieu de figurer.

1. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour les années 1997 à 2004.

2. Les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés au Yukon pour l'année 1996.

3. Le Nunavut a été combiné à la Colombie-Britannique pour les années 1999 à 2004.

Nota : Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.6
Valeur des exportations nationales, selon la province de résidence, 1996 à 2004

Province de résidence	Valeur des exportations nationales								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(millions \$CAN)								
Terre-Neuve-et-Labrador	1 537	1 604	1 456	1 834	2 445	2 501	3 377	3 059	3 343
Île-du-Prince-Édouard	309	328	464	514	515	458	514	448	456
Nouvelle-Écosse	3 153	3 761	3 751	4 244	4 569	4 850	5 054	4 914	4 867
Nouveau-Brunswick	4 932	5 082	5 027	5 694	7 001	8 228	8 094	8 309	9 234
Québec	47 106	51 194	57 671	62 064	72 406	67 613	66 451	63 180	66 441
Ontario	129 024	141 496	152 733	171 684	181 141	175 305	177 660	163 654	175 784
Manitoba	8 741	8 607	8 426	10 025	11 086	10 616	10 572	9 687	9 357
Saskatchewan	3 958	4 269	4 567	5 005	5 906	5 308	5 883	5 042	5 938
Alberta	30 314	32 151	29 841	34 215	57 804	60 788	52 795	60 969	69 086
Colombie-Britannique ¹	28 027	30 474	29 953	30 494	35 496	31 589	28 755	28 878	33 997
Yukon ²	66	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest ²	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut ³	x	x	x	x	x	x
Canada	257 169	278 966	293 890	325 775	378 367	367 254	359 157	348 140	378 503

x Confidentiel

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour les années 1997 à 2004.

2. Les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés au Yukon pour l'année 1996.

3. Le Nunavut a été combiné à la Colombie-Britannique pour les années 1999 à 2004.

Nota : Les données de 1993 à 1995 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.7

Nombre d'exportateurs et valeur des exportations, selon le nombre d'employés et la taille de l'exportateur, 2004

Taille de l'exportateur	Nombre d'employés				Total
	Moins de 50	50 à 99	100 à 199	200 et plus	
	Nombre d'exportateurs (établissements)				
Moins de 30 000 \$	6 024	719	369	283	7 395
30 000 \$ à 99 999 \$	8 256	745	429	232	9,662
100 000 \$ à 999 999 \$	12 285	1 740	867	494	15 386
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4 361	1 475	798	360	6,994
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	1 322	936	925	594	3 777
25 000 000 \$ et plus	359	201	348	847	1 755
Total	32 607	5 816	3 736	2 810	44 969
	Valeur des exportations				
	(millions \$CAN)				
Moins de 30 000 \$	74	8	4	3	91
30 000 \$ à 99 999 \$	477	46	28	15	567
100 000 \$ à 999 999 \$	4 282	732	363	220	5 597
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	9 790	3 858	2 178	1 016	16 842
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	14 026	10 022	11 390	8 501	43 939
25 000 000 \$ et plus	73 394	44 359	23 977	169 735	311 466
Total	102 045	59 026	37 941	179 490	378 503

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Annexes Notes aux utilisateurs

Tableau 4.8
Destination des exportations
É.-U.

Côte Est	Centre industriel	Midwest	Sud-Est	Ouest
Connecticut	Illinois	Colorado	Alabama	Arizona
Delaware	Indiana	Iowa	Arkansas	Alaska
District de Columbia	Kentucky	Idaho	Floride	Californie
Maine	Michigan	Kansas	Géorgie	Hawaïi
Maryland	Ohio	Minnesota	Louisiane	Oregon
Massachusetts	Wisconsin	Missouri	Mississippi	Nevada
New Hampshire		Montana	Puerto Rico	Washington
New Jersey		Dakota du Nord	Caroline du Sud	
New York		Nebraska	Tennessee	
Caroline du Nord		Nouveau-Mexique	Îles Vierges des É.-U.	
Pennsylvanie		Oklahoma		
Rhode Island		Dakota du Sud		
Vermont		Texas		
Virginie		Utah		
Virginie occidentale		Wyoming		

Hors É.-U.

Union européenne	Amérique du Sud	Autres
Andorre	Argentine	Cette catégorie comprend 203 pays qui ne sont pas énumérés dans les autres catégories
Autriche	Bolivie	
Belgique	Brésil	
Allemagne	Chili	
Danemark	Colombie	
Espagne	Équateur	
Finlande	Îles Malouines	
Îles Féroé	Guyane française	
France	Guyana	
Grèce	Pérou	
Irlande	Paraguay	
Italie	Suriname	
Luxembourg	Uruguay	
Monaco	Venezuela	
Pays-Bas		
Portugal		
Suède		
Saint-Marin		
Royaume-Uni		
Cité du Vatican		

Tableau 4.9

Groupes d'industries

Code SCIAN correspondant

Groupes d'industries

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	21
Services publics	22
Construction	23
Fabrication	31–33
Aliments	311
Boissons et produits du tabac	312
Usines de textiles	313
Usines de produits textiles	314
Vêtements	315
Produits en cuir et produits analogues	316
Produits en bois	321
Papier	322
Impression et activités connexes de soutien	323
Produits du pétrole et du charbon	324
Produits chimiques	325
Produits en caoutchouc et en plastique	326
Produits minéraux non métalliques	327
Première transformation des métaux	331
Fabrication de produits métalliques	332
Machinerie	333
Produits informatiques et électroniques	334
Matériel, appareils et composants électriques	335
Matériel de transport	336
Meubles et produits connexes	337
Activités diverses de fabrication	339
Commerce de gros	41
Commerce de détail	44–45
Transport et entreposage	48–49
Information et industries culturelles	51
Finances et assurances	52–53
Services aux entreprises	54–56
Autres	61–91

Source : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Glossaire

Numéro d'entreprise (NE)

Le numéro d'entreprise (NE) a été adopté par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada – ADRC) en 1994 de façon à intégrer tous les programmes (comptes) de Revenu Canada dans un identificateur commun unique (numéro). Ainsi, chaque entreprise ou entité commerciale reçoit un numéro d'identification qu'elle utilise pour déclarer ses renseignements financiers relativement à la taxe sur les biens et services (TPS), aux douanes (importations et exportations), aux impôts des sociétés (T2) et aux retenues salariales (comptes de retenues sur la paye – CRP). Le NE remplace les numéros du CRD et du T2 de Revenu Canada.

Registre des entreprises (RE)

Le RE est le répertoire structuré des entreprises qui participent à la production de biens et de services au Canada. Le Registre comprend les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société, les entreprises commerciales, les organismes sans but lucratif, les organismes religieux, ainsi que les ministères et les établissements gouvernementaux dans tous les secteurs d'activité de l'économie. En outre, le RE comprend toutes les entreprises constituées en société avec salariés et les entreprises constituées en société sans salariés, dont le revenu brut d'entreprise estimatif provenant de ventes avec TPS est supérieur à 1 \$. Pour ce qui est des entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises avec salariés dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à 1 \$ ainsi que les entreprises sans salariés dont les ventes avec TPS sont supérieures à 30 000 \$.

Pays de destination

Ce champ figure sur la formule de déclaration douanière des exportations. Les exportations sont attribuées au pays de destination ultime, qui est le pays de la dernière destination connue des marchandises au moment de l'exportation. Les exportations aux États-Unis sont habituellement attribuées à l'État américain de destination.

Entreprise

L'entreprise est l'unité d'observation où sont regroupées les entités (telles que les établissements) sous contrôle commun ou propriété. C'est à ce niveau que les états financiers consolidés sont produits.

Établissement

L'établissement est l'unité d'observation habituellement associée à une activité économique comme la production ou l'exportation. C'est l'unité d'observation utilisée dans le programme du Registre des exportateurs.

Formule de déclaration des exportations (B13a)

Il s'agit du document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada utilise pour les déclarations d'exportations de marchandises du Canada à des destinations autres que les États-Unis.

Exportateur

Aux fins du Registre des exportateurs, un exportateur est défini comme un établissement engagé dans l'exportation de marchandises produites au pays.

Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le SH est un système international de codes à six chiffres qui classe les marchandises en fonction de ce qu'elles sont et non en fonction de l'étape de fabrication. Le système est logiquement structuré suivant l'activité économique ou les matières constitutives.

Nouveaux exportateurs

Il s'agit des exportateurs qui figurent au Registre pour la première fois, soit parce qu'ils commencent à exporter, soit qu'ils dépassent le seuil établi pour la première fois.

Province d'origine

Il s'agit de la province où les produits ont été cultivés, extraits ou produits.

Province de résidence

Il s'agit de la province où l'établissement exportateur est situé.

Classification type des industries – établissements (CTI-E)

Modifiée en 1980, cette classification regroupe les sociétés suivant leur production. Il est à noter que la production d'une société et ses exportations ne sont pas nécessairement les mêmes.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est une nomenclature des branches d'activité qui a été mise au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il a été conçu pour offrir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun afin de faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur des principes de l'offre ou de la production, de façon à assurer que les données industrielles, classées dans le SCIAN, conviennent pour l'analyse des questions liées à la production, telles que le rendement industriel.